

Le groupe Arkéa réaffirme sa volonté d'indépendance et poursuit les travaux en vue d'une séparation ordonnée

Brest, le 9 octobre 2020 – Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa, réuni ce jour, a permis à la Direction générale de faire un point d'avancement sur le projet d'indépendance du groupe bancaire coopératif et territorial. Les échanges avec les autorités de tutelle se poursuivent, dans un climat serein et constructif. Le groupe Arkéa réaffirme sa détermination à poursuivre les travaux en faveur de son indépendance.

En janvier 2018, le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a donné mandat à ses dirigeants d'engager toute action permettant de devenir un groupe bancaire indépendant, entièrement distinct du reste du Crédit Mutuel, dans le respect de son identité coopérative.

Ce projet d'indépendance a été approuvé par 94,5 % des caisses locales lors d'un vote d'orientation organisé en avril 2018. Fin juin 2018, le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a validé les grandes lignes de son schéma cible. Le groupe Arkéa est, depuis, résolument engagé dans la mise en œuvre opérationnelle de son indépendance.

Les discussions avec les autorités de supervision étaient engagées depuis plusieurs mois, sur les modalités de la séparation, avant d'être temporairement suspendues en raison de la crise sanitaire, la BCE ayant naturellement pleinement priorisé son action et ses ressources au suivi de cette situation inédite.

Malgré ce contexte, le groupe Arkéa a constamment poursuivi les travaux et les actions visant à préparer la séparation ordonnée du Crédit Mutuel, dans un climat apaisé tel que souhaité par les superviseurs.

Arkéa a également une nouvelle fois apporté la preuve, au cours des derniers mois, de sa solidité financière, de sa résilience et de la pertinence de son modèle, au service du financement de l'économie réelle, des territoires et de ses acteurs.

La réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue ce jour a été l'occasion pour les dirigeants du groupe de faire état des échanges avec les autorités bancaires, qui vont se poursuivre, et de réaffirmer leur détermination à conduire ce projet d'indépendance. Il vise à préserver les caractéristiques fondamentales du modèle coopératif et de la Raison d'être du groupe, et s'inscrit pleinement dans le prochain plan stratégique du groupe qui succèdera en fin d'année au plan Arkéa 2020.

A propos du groupe Arkéa

Le groupe Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que de près de quarante filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 10 500 salariés, près de 2 800 administrateurs, 4,8 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 165 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Plus d'informations sur www.arkea.com

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 – ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com